RAPPORT ANNUEL 1998-1999

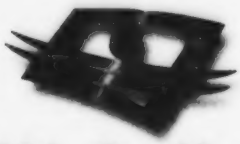

Télé-Québec

SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

100-04562/

SOMMAIRE

Message du président du conseil d'administration 3

Les faits saillants de l'année 1998-1999 4

Le conseil d'administration 5

La mission de Télé-Québec 6

L'organigramme au 31 mars 1999 7

Une programmation renouvelée à 80 % 8

- La grille horaire 1998-1999 15
- Des fonctions complémentaires à la programmation : 16
  - Porte d'entrée des projets 16
  - Gestion de la production des émissions 16
  - Élaboration d'un partenariat essentiel 17

L'administration : une subvention de 28 millions de dollars 19

Les technologies : l'ère de la numérisation 21

Télé-Québec à l'honneur! 24

Les bureaux régionaux 26

Les états financiers 27

- Revenus et dépenses 30
- Déficit 31
- Bilan 32
- Évolution de la situation financière 34
- Notes complémentaires 35

Montréal, le 31 juillet 1999

Madame Agnès Maltais
Ministre de la Culture et des Communications du Québec
225, rue Grande-Allée Est
Bloc A – 1er étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1999.

Ce bilan a été réalisé avant mon entrée en fonction le 17 mai 1999, sous l'administration de mon prédécesseur, monsieur Robert Normand.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,

Doris Girard

MESSAGE DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La deuxième année du Plan triennal 1997-2000 s'est révélée plus fructueuse que jamais. Télé-Québec a réussi en 1998-1999 à démontrer qu'une télévision éducative et culturelle de qualité intéresse le public.

Elle l'a prouvé en augmentant sensiblement sa moyenne d'auditoire et ses parts de marché. Elle l'a prouvé aussi en méritant, comme rarement dans le passé, l'attention, le respect et les éloges du milieu des médias et de la population en général.

En cette année de transformation en profondeur de sa programmation, Télé-Québec a gagné le pari auquel elle a toujours été fidèle : premièrement, faire valoir l'importance ainsi que la pertinence de sa présence au sein de la collectivité et de l'ensemble des chaînes de télévision; deuxièmement, confirmer hors de tout doute la nécessité de son rôle et la valeur de son produit.

Je suis heureux de constater que Télé-Québec a connu un regain de confiance en sa mission d'instruire, de renseigner, de promouvoir la culture québécoise et d'offrir un sain divertissement.

Le conseil d'administration félicite la direction de Télé-Québec et plus particulièrement la Direction générale de la programmation pour leur éclatant succès.

Le président du conseil,

Paul Inchauspé

Paul Inchauspé

LES FAITS SAILLANTS
DE L'ANNÉE 1998-1999

Arrivé à Télé-Québec à l'été de 1996, je me suis consacré à stabiliser l'institution qui venait de subir de grandes secousses, laissant les employés dans une insécurité qu'il était impérieux de dissiper.

Le climat de confiance qui s'est rapidement établi entre nous s'est traduit, au plan syndical, par le renouvellement des conventions collectives six mois avant leur échéance, ce qui n'était nullement dans la tradition de Radio-Québec.

Je suis fier par ailleurs de constater que nous avons atteint en moins de deux ans les objectifs que nous nous étions fixés dans le Plan triennal 1997-2000. Depuis le début de 1999, suivant la maison de sondage Nielsen, la proportion d'auditoire visée de 3 % est dépassée. Présentement, plus de trois millions de Québécois regardent Télé-Québec au moins une fois par semaine, ce qui la classe parmi les télévisions éducatives et culturelles du monde les plus regardées. Un autre gain qui me réjouit particulièrement concerne l'accroissement de l'auditoire jeunesse. Tous les jours de la semaine, le matin et en fin d'après-midi, nous rejoignons près de 30 % des jeunes francophones de 2 à 11 ans : une hausse de 4,2 % par rapport à l'automne 1997. L'écoute des enfants a plus que triplé! C'est une nouvelle génération « Passe-Partout » qui émerge grâce à nos efforts.

Plus active que jamais dans la transmission de connaissances, la Société a continué d'étendre son champ d'action par le biais du multimédia. La Banque de programmes et services franco-québécoise, qui donne accès à une importante collection de vidéos éducatives par Internet, est accessible dans 18 écoles au Québec et son expérimentation se poursuivra l'automne prochain.

Cette remontée spectaculaire de Télé-Québec, le regain de dynamisme et de popularité qui la distinguent sont le fruit du travail inlassable de mes principaux collaborateurs et de tous les employés, à Montréal comme en régions, avec l'appui constant du ministère de la Culture et des Communications et de notre conseil d'administration.

Pour ma part, je crois avoir contribué efficacement à cette réussite tout au cours de mon mandat, et j'estime qu'il était temps pour moi de passer le flambeau à une autre personne apte à continuer dans la voie du progrès et à parfaire l'organisation du travail.

Au terme de mon passage à Télé-Québec, un désir ardent m'habite à l'endroit des gestionnaires, artisans et artistes de la Société, ainsi que de la population québécoise : je souhaite que le gouvernement accorde à notre télévision publique les moyens qui lui sont nécessaires pour poursuivre sa mission et se développer comme télévision éducative et culturelle, ouverte à toutes les réalités de notre monde. Avec la qualité qui la caractérise et toujours plus d'efficacité.

Le président-directeur général sortant,

Robert Normand

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Télé-Québec est formé d'un maximum de dix personnes dont un président, un président-directeur général, trois membres provenant de diverses régions du Québec autres que celle de Montréal, nommées par le gouvernement du Québec, et d'un membre du personnel de la Société élu par ses pairs.

Les membres du conseil d'administration sont entrés en fonction en janvier 1997. Ce sont :

Monsieur Paul Inchauspé
Président du conseil et du comité exécutif
Outremont

Monsieur Robert Normand
Membre du comité exécutif
Président-directeur général
Télé-Québec
Sainte-Foy

Monsieur Francis Pelletier
Vice-président du conseil et du comité exécutif
Président du comité de programmation
Directeur
Maison de la culture Sainte-Anne-des-Monts
Sainte-Anne-des-Monts

Madame Claire McNicoll
Membre du comité exécutif
Membre du comité de programmation
et du comité de vérification
Vice-rectrice à l'enseignement I^er^ cycle
et de la formation continue
Université de Montréal
Westmount

Madame Micheline Paradis
Membre du comité exécutif
Présidente du comité de vérification
Directrice des communications
Confédération des caisses populaires et
d'économie Desjardins du Québec
Saint-Romuald

Madame Annick Charette
Représentante des employés et employées
Membre du comité de programmation
Chargée de programmation
Télé-Québec
Montréal

Monsieur Jean-Pierre Lefebvre
Membre du comité de programmation
Scénariste, réalisateur et producteur
Bedford

Madame Norma Lopez-Therrien
Membre du comité de programmation
Directrice générale
Nous tous un soleil inc.
Saint-Léonard

Monsieur Bernard Pilote
Membre du comité de programmation
et du comité de vérification
Professeur
Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean
Alma

LA MISSION
DE TÉLÉ-QUÉBEC

Télé-Québec est une télévision publique à vocation éducative et culturelle. Elle agit à la fois comme société de programmes, producteur, distributeur et télédiffuseur et vise les buts suivants :

développer le goût du savoir par une programmation ingénieuse qui éveille la curiosité, ouvre de nouveaux horizons, suscite interrogations et réflexions et entraîne sur les chemins de la découverte;

favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions adoptant une démarche éducative et des concepts d'émissions attrayantes, souvent supportées par des documents d'accompagnement tels que cédéroms, cassettes et livres;

promouvoir la vie artistique et culturelle, en être le reflet et soutenir les artistes et artisans dans leurs multiples performances;

refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise en faisant connaître les réalisations et les caractéristiques propres aux différentes régions et en contribuant à maintenir les relations interculturelles basées sur le respect mutuel et le partage des valeurs.

L'ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 1999

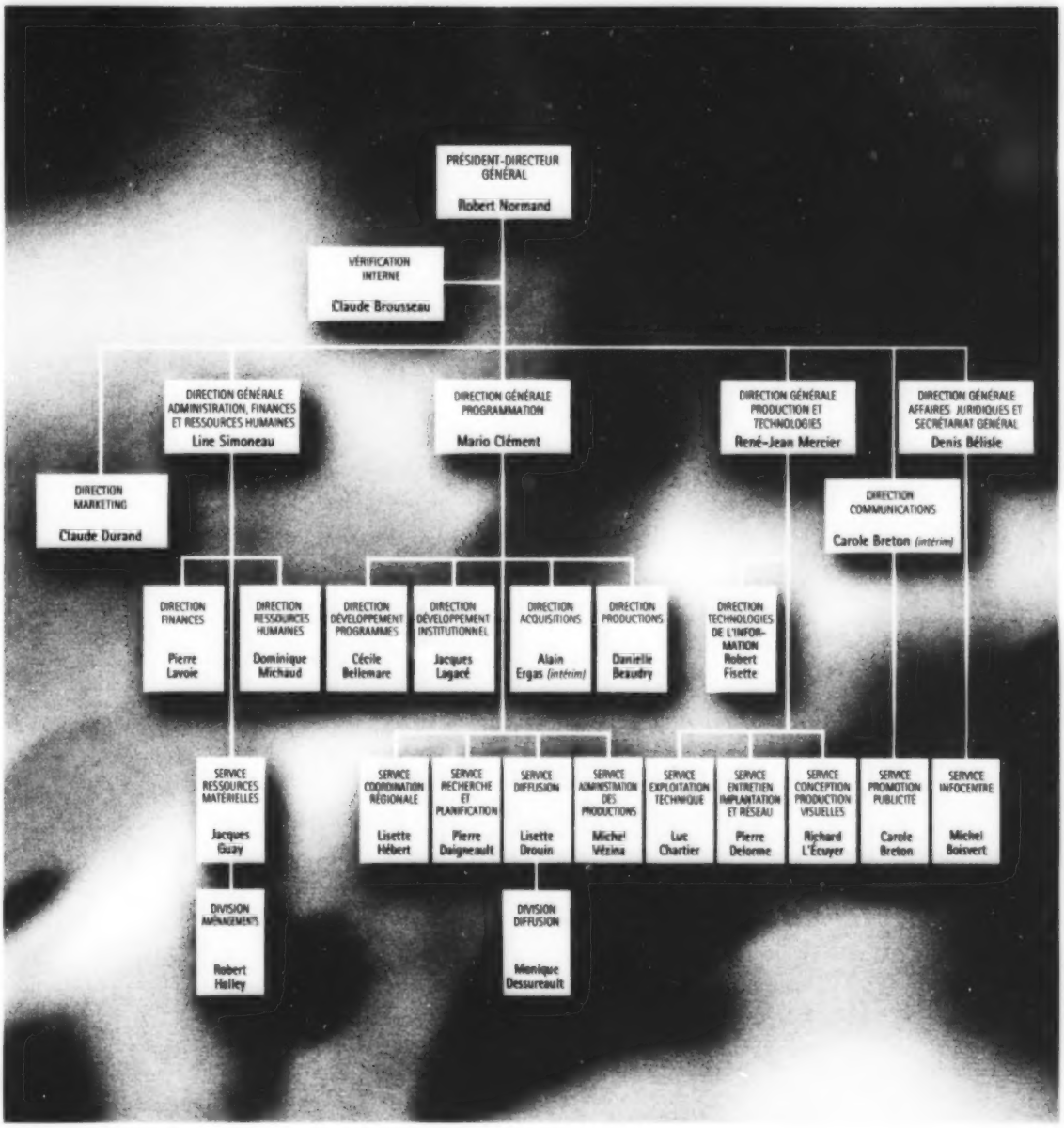

UNE PROGRAMMATION
RENOUVELÉE À 80 %

La progression remarquable (et très remarquée!) de Télé-Québec obéit à une stratégie qui pourrait se résumer en deux mots clés : un net retour à son mandat initial et à ses forces, et une programmation renouvelée à 80 %. Si la culture et l'éducation sont l'essence même et la raison d'être de Télé-Québec, elles constituent également son principal atout dans le monde de la télédiffusion.

C'est à partir de ce constat simple, mais que la direction se devait de remettre en perspective pour réajuster le tir de Télé-Québec, qu'une série d'actions concrètes et audacieuses ont été menées. Objectif central : rétablir l'image de Télé-Québec, et passage obligé : affermir son rôle, réaffirmer son importance, accroître sa place sur le marché télévisuel.

En reliant ces visées à trois vecteurs bien ancrés dans la voie de la croissance : connaissance des autres, connaissance de soi et ouverture sur le monde, Télé-Québec joue sa propre croissance comme télédiffuseur qui se veut développeur et initiateur, tout en demeurant cohérent avec les politiques de développement du ministère de la Culture et des Communications et celles des grandes institutions culturelles québécoises.

Plus concrètement, comment ces grands principes et objectifs imprègnent et façonnent-ils la pratique? Avec quelle efficacité la nouvelle vision se greffe-t-elle à une « télé-vision » de contenu culturel et éducatif?

Commençons par la programmation culturelle. Elle embrasse toutes formes d'expression artistique et met en valeur des idées, personnages, modes de vie et tendances qui influencent les sociétés.

Traditionnellement, au chapitre de la culture, Télé-Québec chemine dans des voies peu fréquentées par les autres télévisions. Elle cherche à combler les carences de manière à servir les intérêts des acteurs d'une culture qui sort des sentiers battus et de ceux du public qui en est amateur. Aussi, est-ce la seule capable d'innover en ce domaine et même se fait-elle un devoir de présenter des concepts et des visages qui reflètent un versant de notre réalité culturelle plus marginal, mais digne d'intérêt et stimulant. De ce point de vue, la programmation culturelle de Télé-Québec représente une alternative à double sens : alternative dans le monde télévisuel et pour le monde.

Parts de marché hebdomadaires
du 1er juin 1998 au 11 avril 1999

Tranches horaires	Parts de marché
Lundi-dimanche 6 h à 6 h	2,8 %
Lundi-dimanche 18 h 30 à 23 h	2,9 %

Portée et durée d'écoute hebdomadaire moyenne
lundi au dimanche de 6 h à 6 h

Portée hebdomadaire moyenne Ensemble du réseau, population totale	Durée d'écoute moyenne Ensemble du Québec francophone	Portée (%)
2 367 000	2,03 heures	34,7 %

1998 - 1999

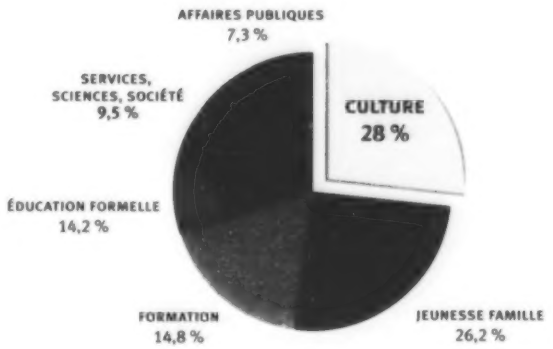

1997 - 1998

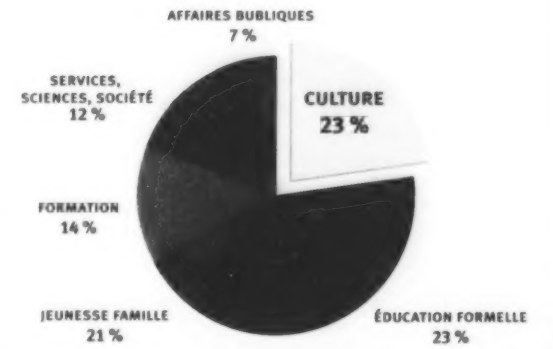

Émission
CENT TITRES

Émission
LE PLAISIR CROÎT AVEC L'USAGE

Émission
LES CHOIX DE SOPHIE

Émission
LES FRANCS-TIREURS

Culture

Cette année, le magazine *Les choix de Sophie* a été le véhicule de la programmation culturelle. Diffusée en direct tous les soirs de la semaine, et rediffusée quelques heures plus tard, l'émission est la plaque tournante de la création et de l'expression artistiques en tous genres. Au jour le jour, l'activité culturelle qui évolue et se renouvelle perpétuellement à Montréal, en régions et ailleurs dans la francophonie, transite par le café Hydro ou Monument-National de Montréal. Transformé en studio, il accueille des artistes connus ou méconnus et fait toute la place à ce qui s'écrit, se chante, se joue et se dessine, bref à tout ce qui se passe sur l'exaltante scène des arts et spectacles. *Les choix de Sophie*, c'est avant tout l'art de valoriser les manifestations culturelles et artistiques, de mettre le public au parfum et de lui donner le goût d'aller y voir de plus près.

Improvissimo a été le fil conducteur d'une électrisante complicité non seulement entre les comédiens de la Ligue nationale d'improvisation, mais entre Télé-Québec et l'auditoire, qui a pu renouer avec un plaisir théâtro-télévisuel des plus appréciés, et qui avait déserté l'écran depuis une décennie.

Cent titres rend l'univers du livre sans secrets. Ce magazine dépouille minutieusement l'imposante production littéraire québécoise et d'ailleurs dans le monde francophone. Par des reportages sur les lieux d'événements voués à l'écriture et des entrevues avec les écrivains, l'émission reflète parfaitement l'actualité et la vitalité de la littérature. Toujours ponctuée de commentaires pertinents, l'émission peut aussi se vanter de communiquer la passion de la lecture et de servir de guide aux téléspectateurs, au moment du choix aux étalages, des parutions nouvelles et des classiques réédités.

Parlant plaisir, avec sa soirée de variétés de grand style présentée le dimanche, Télé-Québec a pu démontrer la pertinence d'offrir aux artistes d'ici la chance de faire valoir leur immense talent. Reconnaissons aussi qu'elle a amplement prouvé qu'avec un divertissement de 90 minutes en compagnie d'une star entourée de ses « idoles » qui offrent tour à tour un numéro de leur répertoire, *Le plaisir croît avec l'usage!*

Fidèle à son principe directeur d'ouverture sur le monde, Télé-Québec a saisi toutes les occasions de mettre en valeur des individus, des collectivités et des milieux qui témoignent significativement de la richesse humaine et de la vitalité créatrice qui nous entourent.

Arts et spectacles a présenté d'excellents documents d'acquisition, inédits pour la plupart, familiarisant les téléspectateurs avec des destinées édifiantes. Celles par exemple de : Liv Ullmann, Albert Camus, Sviatoslav Richter, Marcello Mastroianni, Luciano Pavarotti, Woody Allen.

Une série en six volets, *La culture dans tous ses états*, a brossé un tableau détaillé du paysage culturel québécois dans les disciplines suivantes : musique d'avant-garde, photographie, architecture, danse, peinture, musiques et danses traditionnelles.

Cette case culturelle était aussi consacrée à des événements artistiques mémorables d'ici et d'ailleurs, comme les préparatifs de la mise en scène de Richard III, de Shakespeare, par Al Pacino, *Looking for Richard*, la version intégrale du film-documentaire *Les enfants de Refus global* ou la magnifique adaptation télévisuelle de la pièce de théâtre *Traces d'étoiles*.

D'une portée complémentaire, la série *Toute une vie* présentait des biographies de personnalités qui se sont illustrées mondialement en cinéma, danse, musique, littérature et peinture; citons, entre autres, *Les années Bardot*, *L'Insoumise*, un hommage à Marie-Claire Blais, *La vie de Virginia Woolf*, *Pavarotti*. Pour sa part, *Les géants du siècle* reconstituait l'histoire des 100 dernières années à même les réalisations d'hommes et de femmes qui en ont changé le cours.

Portrait de la vitalité de la francophonie, *Bons baisers d'Amérique* a déniché des coins de pays dont les occupants se distinguent par leurs initiatives. *Les francs-tireurs* ont privilégié une vision iconoclaste de la réalité québécoise, formule qui s'est avérée éclairante pour apprécier la partie de notre société qui se meut dans l'ombre ou à contre-courant des conventions.

Cinéma
LE DERNIER TANGO À PARIS

Cinéma
C'EST L'APOCALYPSE

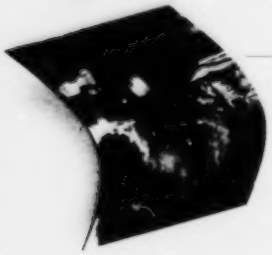

Cinéma
BUTCH CASSIDY ET LE KID

Cinéma

Toujours en tête des télévisions diffusant les films les mieux cotés, Télé-Québec s'est encore distinguée sur ce plan en 1998-1999. Selon l'Office des communications sociales, c'est notre réseau qui compte toujours le plus de films de qualité supérieure : 77 % de tous les films présentés au cours de l'année se rangent dans l'échelle d'évaluation de 1 (chef-d'œuvre) à 4 (bon).

Comme l'an dernier, un total de 29 primeurs, de production très récente, ont été mises à l'affiche le samedi à 19 h. Les lundis et mardis à 20 h et les samedis à 21 h, les cinéphiles ont pu revoir des films majeurs du répertoire cinématographique mondial : *C'est l'apocalypse, Comme un taureau sauvage (Raging Bull), Easy Rider, Le dernier tango à Paris, Sacco et Vanzetti, Mort à Venise*, et plus de quatre-vingts autres d'égale notoriété.

La série *Hors-Circuit* a fait une place méritée à la relève québécoise et mondiale en diffusant les toutes premières œuvres de jeunes cinéastes prometteurs.

À souligner enfin que plus de 80 % de tous les films à l'antenne cette année ont été primés aux Oscars, aux Césars ou lors de festivals internationaux prestigieux, à Cannes, Venise, Berlin et Montréal, notamment.

Connaissance

Télé-Québec ne perd jamais de vue le fondement de sa vocation. Soucieuse de rester en étroit rapport avec la connaissance, qui est l'assise d'une programmation éducative et culturelle, elle favorise à son antenne les occasions d'apprendre. Dans leur champ respectif, plusieurs émissions ont apporté leur contribution en ce sens.

Le jeu du siècle, un jeu-questionnaire à l'enseigne de la jovialité. Concurrents et téléspectateurs en studio étaient invités à mesurer leurs connaissances. Les questions posées touchaient événements et personnages importants, de notre temps et de tous pays.

Grâce au magazine *Kaosbar*, une émission reflétant à souhait le caractère innovateur de Télé-Québec qui désire faire émerger de nouvelles formes de créations éducatives, les 18-25 ans ont pu trouver des clés de compréhension de notre monde.

Tout au long de l'année, *Zone X* a offert de passionnants reportages qui rendent compte de l'état de la recherche scientifique au Québec ou des applications technologiques récentes, parfois révolutionnaires.

Exploration visait la transmission de connaissances scientifiques, technologiques, environnementales et géographiques dans une grande variété de domaines. Des documents en provenance des quatre coins du monde ont traité sous un angle nouveau de sujets inépuisables : la mémoire, le trafic aérien, les avalanches, le mode de vie d'une tribu amazonienne, la vie océanique.

Émission
KAOSBAR

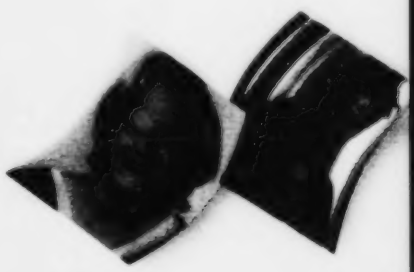

Émission
LE JEU DU SIÈCLE

Émission
ZONE

Ouverture sur le monde

D'autres émissions ont su cristalliser une qualité typique à Télé-Québec : son audace alliée à l'intelligence et à la cohérence de ses choix.

Par exemple, deux séries dramatiques qui ont suscité beaucoup d'émoi : *Le Royaume*, de Lars Von Trier, offrait un moment d'évasion d'une incroyable intensité; *Absolutely Fabulous*, pour sa part, avec un humour particulièrement osé, donnait la permission de transgresser momentanément tous les tabous sociaux par personnes interposées : deux ineffables héroïnes de la modernité.

Et dans un registre plus conventionnel, des émissions qui posent un regard tantôt curieux, tantôt critique sur le monde, ses règles, ses idées, ses occupations et préoccupations, favorisant ainsi le rapprochement et l'interrelation au contact de nos similitudes et de nos différences : *Les règles du jeu*, une heure hebdomadaire au cœur des faits d'actualité pour en discerner les enjeux et saisir la motivation de ceux qui font l'événement.

Droit de parole, la doyenne des émissions de Télé-Québec, a poursuivi pour la 21e année son grand rôle de rassembleur en privilégiant les échanges qui stimulent la réflexion et dans certains cas l'entraide. Des personnes engagées, expertes ou simplement concernées par des problématiques cruciales que soulève l'actualité, participent chaque semaine à un échange de vues constructif auquel le public est invité à réagir.

Chasseurs d'idées est une des rares tribunes où la discussion en profondeur est possible. Télé-Québec est fière d'être l'hôte d'un tel cénacle où enfin les spécialistes invités, pour le plus grand bénéfice de tous, sont libres d'aller au bout de leur discours. Les thèmes abordés sont en étroit rapport avec les valeurs et l'avenir de notre société.

D. pour design est un magazine centré sur les tendances de la mode, les formes, couleurs et œuvres qui organisent notre environnement immédiat, composent le paysage global, avec l'impact que cela peut produire sur notre état général.

Pignon sur rue suit à la trace neuf jeunes originaires de différentes régions, installés à Montréal ou ayant choisi l'aventure autour du monde. Pour une quatrième année, on a braqué les caméras sur ce groupe dans la vingtaine qui accepte de faire connaître au reste du monde leur choix de vie.

Émission
LES RÈGLES DU JEU

Émission
PIGNON SUR RUE

Émission
CHASSEURS D'IDÉES

Émission
D.

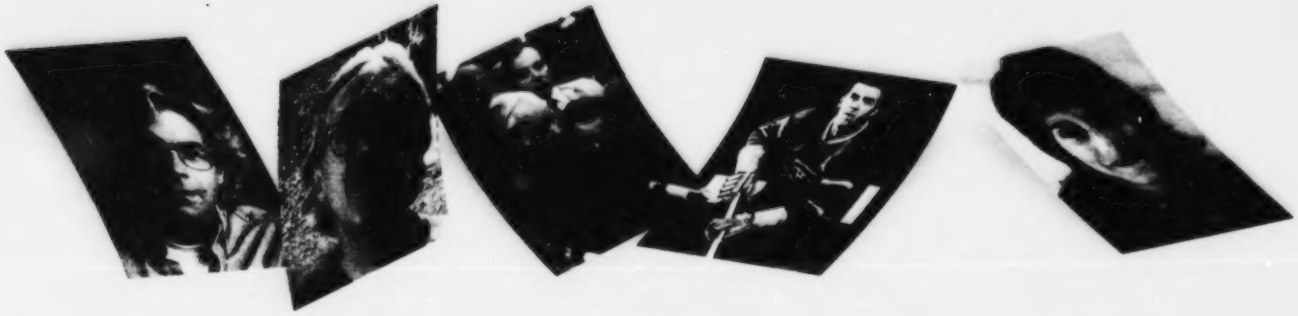

Émission
LE PRÉSENT DU PASSÉ

Émission
L'ERREUR BORÉALE

Émission
CANADA BY NIGHT

Émission
MON FRÈRE RICHARD

Émission
1045, RUE DES PARLEMENTAIRES

Découverte

D'autres nouveautés sont venues élargir le champ des contenus et confirmer la force prépondérante de Télé-Québec au chapitre du documentaire.

La prestigieuse série *Corpus Christi*, présentée durant la période de Pâques, a permis en douze épisodes d'élucider des points obscurs de la Bible tout en proposant une relecture des événements de la tradition chrétienne. Plus près de nous, *Les 100 photos du siècle* ont fait défiler les images les plus parlantes de ce siècle qui va bientôt se taire.

Avec le recul du temps, *Le tour des mondes* a montré dans toute leur acuité des scènes-vérités, des phénomènes sociaux et politiques, ainsi que des gens collés à la dure réalité de l'existence ou en marche vers le changement.

Mentionnons *Cola le conquérant* qui posait un regard critique sur l'empire de Coke, symbole de liberté répandu partout. *Le dernier combat de Salvador Allende*, qui commémorait le 25e anniversaire de sa mort. L'émission a été jumelée à *Chasseurs d'idées* où le thème de la démocratie a été largement discuté.

Canada by night reconstituait les événements du 5 novembre 1981, date critique de notre histoire, à jamais consignée comme « La nuit des longs couteaux ». *Mon frère Richard*, évoquait la fameuse émeute au Forum de Montréal le 17 mars 1955.

Dans un contexte plus récent, *L'erreur boréale*, vibrant cri d'alarme dénonçant la destruction de la forêt boréale, un documentaire de Richard Desjardins, a suscité d'importants débats dans les médias. Pour sa part, Télé-Québec a fait suivre cette diffusion d'un *Droit de parole* spécial de 90 minutes, repris quelques jours plus tard.

Dans cette case-horaire, la série *Vivre en ville* confirme encore une fois le caractère universel de notre programmation. On a pu voir défiler des pans entiers du quotidien tel qu'il se vit ou... se survit à São Paulo, à Beyrouth ou à Bombay. Des reportages actuels et soigneusement documentés.

Le patrimoine musical et historique du Québec a eu droit à une importante visibilité, comme il se doit. Les séries *Mon pays, mes chansons, Le présent du passé* alimentée par la foisonnante production de l'Office national du film du Canada, et *Attendez que je vous raconte*, un quart d'heure quotidien de réminiscence historique, en provenance de nos diverses régions, ont contribué à garder vivaces dans la mémoire collective les racines constitutives de quelques volets de l'histoire du Québec.

Diffuseur champion de séries animalières, on aura connu à Télé-Québec une autre année fertile en documents consacrés à l'observation directe des animaux familiers et sauvages, *Anima*, et par ailleurs aux sciences naturelles, *En pleine nature*.

Au plan éducatif, les cours de langues *Destinos*, *In italiano* et *Connect with English* représentent une occasion de formation facilement accessible et, détail non négligeable, nullement coûteuse. Tout un privilège pour un nombre grandissant de gens désireux de mieux communiquer dans notre société pluriethnique.

La couleur régionale est de plus en plus perceptible dans les émissions qui s'y prêtent. *Îles d'inspiration*, *Attendez que je vous raconte* et *1045, rue des Parlementaires*, consacrée aux activités de la cité parlementaire sont des productions régionales, tandis que *Les choix de Sophie* et le magazine littéraire *Cent titres* reflètent la spécificité de diverses régions dans leur contenu.

Cette année, le nombre total d'heures de diffusion régionale s'est élevé à 246,8 dont 119,5 heures de primeurs et 127,3 heures de reprises ou rediffusions.

Émission
CIEL! MON PINARD

Émission
FAIS-EN TON AFFAIRE!

Vie pratique

Télé-Québec ne pouvait passer à côté de deux dimensions fondamentales de notre condition humaine et sociale : alimentation et gagne-pain. *Ciel! mon Pinard* s'est rapidement imposée dans le firmament télévisuel en servant aux téléspectateurs une denrée indispensable dans un emballage de bon goût : la cuisine, rendue simple, saine, savoureuse et variée, présentée avec intelligence, curiosité, gaieté et sens critique. Il n'est pas exagéré d'affirmer que les vendredis soirs ont pris l'allure d'un rituel pour un nombre considérable de Québécois friands de recettes, de tournées dans des usines alimentaires, de découverte de mets ethniques et de renseignements judicieux en consommation culinaire.

Fais-en ton affaire! s'inscrit dans le contexte très particulier de la disparition progressive de l'emploi permanent et de la lutte au chômage. Chaque semaine, les téléspectateurs ont pu s'informer, s'encourager ou trouver leur voie auprès d'entrepreneurs qui ont réussi dans des créneaux bien à eux. Pour savoir franchir toutes les étapes du démarrage d'entreprise, s'attaquer à la production, la mise en marché et la gestion, quoi de mieux que des exemples concrets. Et le Québec n'en manque pas, comme en a fait foi cette émission qui répond à une tendance et à un besoin impérieux, en pleine ère de néolibéralisme.

Jeunesse

La programmation jeunesse de Télé-Québec est reconnue pour ses formules de très grande valeur pédagogique et ses contenus aussi pertinents qu'étoffés. Elle s'est enrichie notamment cette année de trois importantes nouvelles séries : *Teletubbies* qui connaît un succès monstre aux États-Unis et en Angleterre et est en voie de conquérir toute la population québécoise des 18 mois - 3 ans sans exception, ou presque! *Cornemuse*, digne successeur de *Passe-Partout*, s'adresse aux tout-petits entre 3 et 5 ans qui se retrouvent avec aisance dans cet univers animalier fantaisiste, mais proche du vécu enfantin. *Macaroni tout garni* est le rendez-vous quotidien des 5 à 8 ans en compagnie de personnages bien réels, sauf le chien virtuel qui donne le ton... et le nom à l'émission.

Martin l'Enchanteur raconte des histoires provenant des quatre coins du monde aux jeunes de 6 à 9 ans. *Les aventures de Shirley Holmes* vient nourrir l'imaginaire et l'audace caractéristiques des préadolescents. La série allemande *Un amour de chien*, tout comme *Le monde merveilleux de Disney, Spirou, Quelles drôles de bêtes!, Les malheurs de Sophie, La sagesse des gnomes* exercent une fascination qui va au-delà de la cible jeunesse et touchent, comme c'est notre souhait, toute la famille.

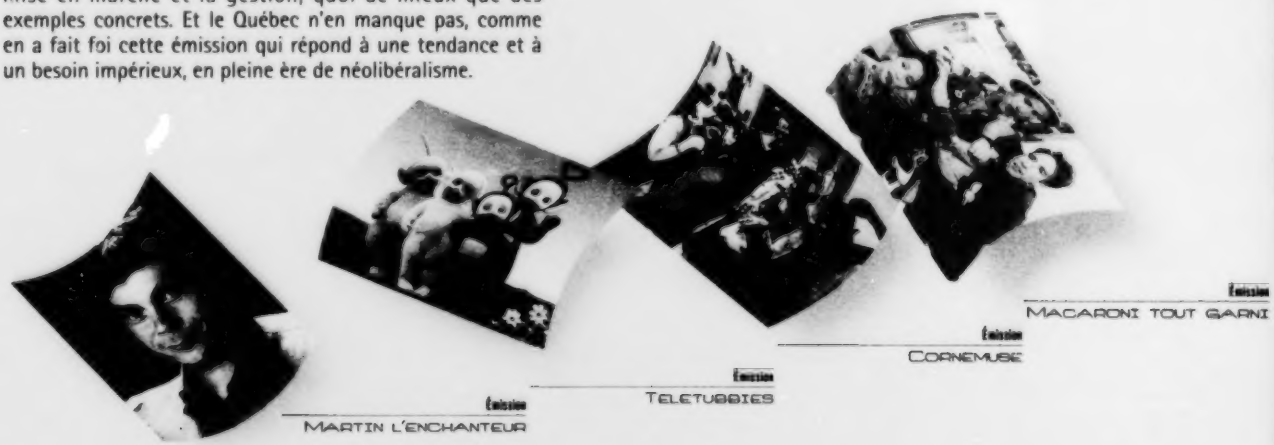

Émission
MACARONI TOUT GARNI

Émission
CORNEMUSE

Émission
TELETUBBIES

Émission
MARTIN L'ENCHANTEUR

Les émissions régulières les plus regardées

Ensemble du réseau, population 2 ans et plus

Émissions	Jours de diffusion	Heures de diffusion	Saisons	Nombre de diffusion	Auditoires moyens ('000)
CORNEMUSE	lundi-vendredi	17 h 30	hiver 99	70	198
LE MONDE SECRET DU PÈRE NOËL	lundi-vendredi	17 h 30	aut. 98	20	164
CIEL! MON PINARD	vendredi	21 h	98-99	29	137
MACARONI TOUT GARNI	lundi-vendredi	18 h	98-99	139	131
TELETUBBIES	lundi-vendredi	17 h	98-99	144	125
LES AVENTURES DE SKIPPY	lundi-jeudi	18 h 30	print. 99	4	124
DROIT DE PAROLE	vendredi	20 h	98-99	29	119
LE PLAISIR CROÎT AVEC L'USAGE	dimanche	20 h	98-99	27	92
CIEL! MON PINARD	dimanche	17 h	98-99	28	91
IMPROVISSIMO	lundi-jeudi	18 h 30	98-99	112	89
CINEMA 1	lundi	20 h	98-99	28	89

Les émissions spéciales les plus regardées

Ensemble du réseau, population 2 ans et plus

Émissions	Jours de diffusion	Dates de diffusion	Heures de diffusion	Auditoires moyens ('000)
L'ERREUR BORÉALE	dimanche	28 mars 99	21 h 30	344
L'ERREUR BORÉALE (rediffusion)	mercredi	31 mars 99	21 h 30	124
Spécial DROIT DE PAROLE (Débat des chefs)	mardi	17 nov. 98	21 h	116
LA DICTÉE DES AMÉRIQUES	samedi	10 avr. 99	18 h	107
LA FRANCOFÊTE	samedi	20 mars 99	20 h	107
LE DÉBAT DES CHEFS	mardi	17 nov. 98	19 h	67
LES 7 PAROLES DE R. LEPAGE	samedi	20 mars 99	19 h	55
LES ÉLECTIONS PROVINCIALES	samedi	21 nov. 98	22 h 45	55
LE GALA DES PRIX DU QUEBEC	dimanche	6 déc. 98	20 h	54
VENEZ VOIR AILLEURS	dimanche	13 sept. 98	19 h 30	51
VITTORIO STORARO...	samedi	27 mars 99	19 h	50
LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL	mercredi	23 sept. 98	17 h 45	50

Les émissions les plus regardées à Noël et en été

Ensemble du réseau, population 2 ans et plus

Émissions	Jours de diffusion	Heures de diffusion	Saisons	Auditoires moyens ('000)
CINÉ-CADEAU	lundi-dimanche	18 h 30	Noël	248
CONTE DE NOËL	dimanche	17 h	Noël	178
GARFIELD ET SES NEUF VIES	dimanche	17 h 30	Noël	172
MONDIAL D'IMPROVISATION	vendredi-dimanche	21 h	Été	168
GARFIELD	samedi-dimanche	18 h	Noël	161
CINÉ-CADEAU	lundi-dimanche	15 h 30	Noël	138
LES EXPLOITS D'ARSÈNE LUPIN	lundi-jeudi	21 h	Noël	127
CINÉMA DU WEEK-END	samedi-dimanche	20 h	Noël	127
MAISON M. TAUPE	mardi	17 h 30	Noël	123
NATIONAL GEOGRAPHIC	lundi-vendredi	20 h	Noël	121

Heures de diffusion selon l'origine et le type de diffusion

	Primeurs	Reprises	Redif. pri.	Redif. rep.	Total	%
Productions autonomes	124,2	53,8	97,4	5,9	281,2	5,8 %
Productions indépendantes	423,0	395,3	248,8	86,8	1153,8	23,9 %
Acquisitions	798,0	955,6	425,8	591,4	2770,8	57,4 %
Organismes d'enseignement*	47,6	570,4	0,0	0,0	617,9	12,8 %
Total	**1392,8**	**1975,1**	**772,0**	**684,1**	**4823,7**	
%	**28,9 %**	**40,9 %**	**16,0 %**	**14,2 %**		**100 %**

* Organismes d'enseignement : CANAL et le ministère de l'Éducation (Marché aux images et Videoactivité)

N. B. : Le total n'inclut pas les 1011,3 heures comprenant : les intermèdes, pauses musicales, messages publicitaires, autopromotions et les identifications du réseau, etc. ce qui porterait le total à 5835 heures.

GRILLE HORAIRE

AUTOMNE 1998

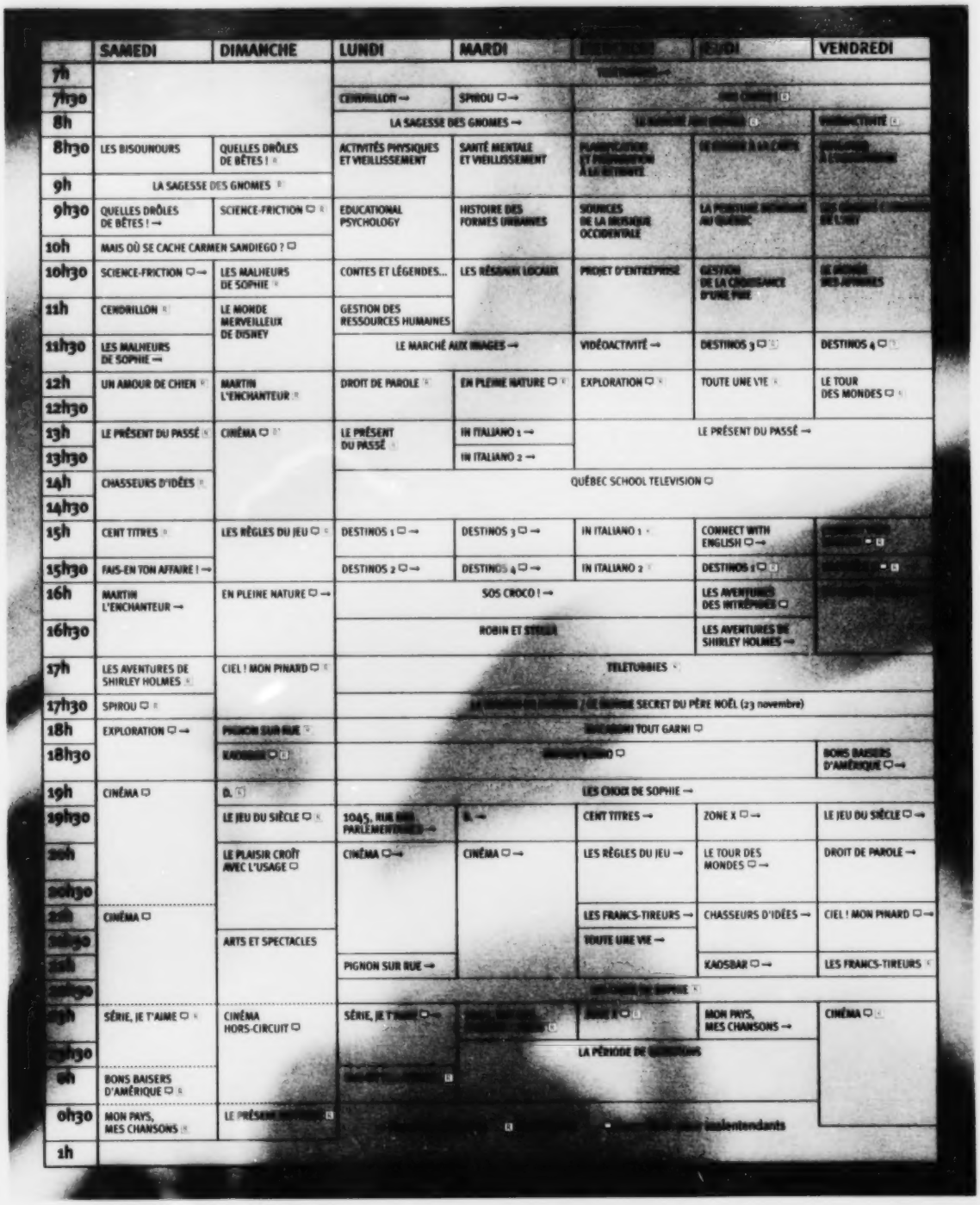

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h							
7h30			CENDRILLON →	SPIROU →			
8h			LA SAGESSE DES GNOMES →				
8h30	LES BISOUNOURS	QUELLES DRÔLES DE BÊTES !	ACTIVITÉS PHYSIQUES ET VIEILLISSEMENT	SANTÉ MENTALE ET VIEILLISSEMENT			
9h	LA SAGESSE DES GNOMES						
9h30	QUELLES DRÔLES DE BÊTES ! →	SCIENCE-FRICTION	EDUCATIONAL PSYCHOLOGY	HISTOIRE DES FORMES URBAINES	SOURCES DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE	LA PEINTURE RELIGIEUSE AU QUÉBEC	
10h	MAIS OÙ SE CACHE CARMEN SANDIEGO ?						
10h30	SCIENCE-FRICTION →	LES MALHEURS DE SOPHIE	CONTES ET LÉGENDES...	LES RÉSEAUX LOCAUX	PROJET D'ENTREPRISE	GESTION DE LA CROISSANCE D'UNE PME	
11h	CENDRILLON	LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES				
11h30	LES MALHEURS DE SOPHIE →		LE MARCHÉ AUX IMAGES →		VIDÉOACTIVITÉ →	DESTINOS 3	DESTINOS 4
12h	UN AMOUR DE CHIEN	MARTIN L'ENCHANTEUR	DROIT DE PAROLE	EN PLEINE NATURE	EXPLORATION	TOUTE UNE VIE	LE TOUR DES MONDES
12h30							
13h	LE PRÉSENT DU PASSÉ	CINÉMA	LE PRÉSENT DU PASSÉ	IN ITALIANO 1 →	LE PRÉSENT DU PASSÉ →		
13h30				IN ITALIANO 2 →			
14h	CHASSEURS D'IDÉES		QUÉBEC SCHOOL TELEVISION				
14h30							
15h	CENT TITRES	LES RÈGLES DU JEU	DESTINOS 1 →	DESTINOS 3 →	IN ITALIANO 1	CONNECT WITH ENGLISH →	
15h30	FAIS-EN TON AFFAIRE ! →		DESTINOS 2 →	DESTINOS 4 →	IN ITALIANO 2	DESTINOS 1	
16h	MARTIN L'ENCHANTEUR →	EN PLEINE NATURE →	SOS CROCO ! →			LES AVENTURES DES INTRÉPIDES	
16h30			ROBIN ET STELLA			LES AVENTURES DE SHIRLEY HOLMES →	
17h	LES AVENTURES DE SHIRLEY HOLMES	CIEL ! MON PINARD	TELETUBBIES				
17h30	SPIROU		LE PÈRE NOËL / LE SECRET DU PÈRE NOËL (23 novembre)				
18h	EXPLORATION →	PIGNON SUR RUE	BALADIN TOUT GARNI				
18h30		KAOSBAR					BONS BAISERS D'AMÉRIQUE →
19h	CINÉMA	LE JEU DU SIÈCLE	LES CHOIX DE SOPHIE →				
19h30			1045, RUE DES PARLEMENTAIRES →	IL →	CENT TITRES →	ZONE X →	LE JEU DU SIÈCLE →
20h		LE PLAISIR CROÎT AVEC L'USAGE	CINÉMA →	CINÉMA →	LES RÈGLES DU JEU →	LE TOUR DES MONDES →	DROIT DE PAROLE →
20h30							
21h	CINÉMA				LES FRANCS-TIREURS →	CHASSEURS D'IDÉES →	CIEL ! MON PINARD →
21h30		ARTS ET SPECTACLES			TOUTE UNE VIE →		
22h			PIGNON SUR RUE →			KAOSBAR →	LES FRANCS-TIREURS
22h30							
23h	SÉRIE, JE T'AIME	CINÉMA HORS-CIRCUIT	SÉRIE, JE T'AIME →			MON PAYS, MES CHANSONS →	CINÉMA
23h30				LA PÉRIODE DE			
0h	BONS BAISERS D'AMÉRIQUE						
0h30	MON PAYS, MES CHANSONS	LE PRÉSENT					
1h							

DES FONCTIONS COMPLÉMENTAIRES
À LA PROGRAMMATION :

PORTE D'ENTRÉE DES PROJETS

La Direction du développement des programmes en est à sa première année d'activité. Comme porte d'entrée unique des propositions d'émissions, elle assume l'entière gestion des projets qui lui sont acheminés de même qu'elle conçoit et rédige les mandats des principales émissions dans le respect des orientations de la programmation de Télé-Québec.

Consciente qu'une télévision publique se doit d'exercer sa mission dans la plus grande transparence et avec équité auprès des maisons de production, l'équipe de cette direction se fait un point d'honneur de mener ses actions avec la plus grande rigueur.

L'accueil et l'analyse des projets constituent les premières étapes du processus de travail des chargés de programmation. Viennent ensuite la recommandation d'une première sélection, le développement des projets retenus, puis la rédaction des mandats qui a pour fonction de sceller les délibérations et les ententes entre les producteurs et la direction. Cette année, les mandats de 23 séries ont été rédigés; seize constituaient des productions extérieures et sept des productions autonomes.

La Société procède à un appel d'offres lorsque aucun projet correspondant à une attente particulière de la Programmation n'a été soumis. Dans ce cas, la rédaction d'un devis détaillé est du ressort de la Direction du développement des programmes qui précise les paramètres du projet. Cette démarche comporte notamment la définition des grandes problématiques sociales en regard du projet ainsi qu'un cadre d'intervention propre à Télé-Québec. Cette année, un seul appel à la concurrence a été lancé. Treize maisons de production y ont répondu. Le choix du comité de sélection - formé de cinq personnes accréditées par le Conseil du trésor, dont deux membres issus d'un autre milieu que la télédiffusion - s'est porté sur le remarquable projet de série pour enfants du préscolaire présenté par Télé fiction : *Cornemuse*.

Cette année, Télé-Québec a reçu 965 projets représentant les catégories suivantes : documentaire, pour la majorité, magazine, jeunesse, dramatique, variétés, jeu/jeu-questionnaire, débat/entretien.

GESTION DE LA PRODUCTION DES ÉMISSIONS

Des 26 dossiers qui ont été déposés le 14 avril 1998 au Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes, seulement cinq désignant Télé-Québec comme premier diffuseur ont pu passer la ligne des premiers arrivés, premiers servis. Cette année, le Fonds de télévision ayant décidé de distribuer son enveloppe budgétaire aux premières productions reçues à une date précise, Télé-Québec s'est vu priver de sommes importantes sur lesquelles elle pouvait compter les années précédentes. C'est ainsi qu'elle a dû injecter plus de fonds que prévu dans les émissions *Improvissimo, Macaroni tout garni, Cornemuse, Le plaisir croît avec l'usage* et dans des séries documentaires telles que *24 heures pour l'histoire*.

Au total, il en aura coûté 1,5 million de dollars de plus pour financer ces émissions. À elle seule, la série jeunesse *Cornemuse* a nécessité un investissement additionnel de 400 000 $. En définitive, le mode de financement exercé cette année par le Fonds de télévision aura eu un impact considérable sur le budget de Télé-Québec et, par voie de conséquence, sur la programmation : plus d'argent investi dans moins de productions. Dans un tel contexte, la Société n'a pu enrichir sa programmation d'autant de nouveaux produits qu'elle le souhaitait.

La Direction des productions a géré cette année plusieurs documents de grand intérêt et d'actualité aux plans social, économique et politique : *Le dernier combat de Salvador Allende*, coïncidant avec le 25e anniversaire de sa mort; *Tipolis*, sur l'émergence d'une force policière démocratique en Haïti; *Cola le conquérant*, dossier rigoureusement documenté sur l'empire et le mythe «Coke»; *Canada by night*, une reconstitution des événements entourant « la nuit des longs couteaux »; *Mon frère Richard*, l'évocation de la fameuse émeute du Forum en 1955; *L'erreur boréale*, retentissant documentaire de Richard Desjardins sur le massacre de la forêt boréale; *1045, rue des Parlementaires*, une série consacrée aux aspects méconnus de la vie parlementaire et à l'actualité qui se déroule dans les parages de l'Assemblée nationale.

ÉLABORATION D'UN PARTENARIAT ESSENTIEL

Créée en janvier 1998, la Direction du développement institutionnel et des services éducatifs a pour mission implicite de favoriser les relations et multiplier les échanges avec les décideurs publics afin d'implanter de nouvelles habitudes de collaboration entre eux et Télé-Québec. La Société intervient de concert avec les politiques gouvernementales concernant la culture et l'éducation, notamment dans les domaines du cinéma, du livre, du disque et des nouvelles technologies.

De plus, la Direction tend à créer des partenariats avec des institutions et des organismes œuvrant en télédiffusion, tant au plan national qu'international. Parmi ces organisations, mentionnons la Communauté des télévisions francophones (CTF), l'Association internationale des télévisions d'éducation et de découverte (AITED), l'Association des télévisions éducatives du Canada (ATEC) et le Conseil international des radiotélévisions d'expression française (CIRTEF). Les objectifs visés par de telles alliances sont d'accroître le rayonnement de Télé-Québec, partager, et à l'inverse, enrichir son expertise, et améliorer constamment son intervention dans ses champs d'action spécifiques.

Au plan de sa structure interne, la Direction du développement institutionnel se veut un espace privilégié de réflexion où s'élabore en permanence l'avenir de l'institution. Dans cette perspective, le multimédia constitue une préoccupation majeure.

Au cours de 1998-1999, la Direction a participé à la présentation, au ministère de la Culture et des Communications, de propositions de développement en multimédia dont principalement la création de deux portails, l'un en éducation (Carrefour Éducation) et l'autre en culture, lesquels permettraient aux utilisateurs une interaction continue entre la télévision et l'Internet, amplifiant ainsi la portée de Télé-Québec.

Carrefour Éducation

Mandaté par le ministère de l'Éducation, Télé-Québec est à développer un site Internet qui regroupera toutes les ressources pédagogiques à l'intention du milieu préscolaire et des enseignants du primaire et du secondaire. Carrefour Éducation sera en service à l'automne 1999.

En lien avec des ressources pertinentes et des interlocuteurs reconnus pour leur expertise, Carrefour Éducation constitue un support de haute qualité à l'enseignement. Son but est d'offrir des ressources et de diriger adéquatement le corps professoral vers d'autres partenaires qui sont en mesure d'enrichir la banque de services qui peuvent lui être utiles : scénarios pédagogiques, méthodes d'animation, nouveaux outils technologiques, etc.

Développement de partenariats

Cette année, la Direction a réitéré sa coopération avec le ministère de l'Éducation. Une augmentation substantielle de la subvention allouée aux séries jeunesse et aux services éducatifs - qui atteint maintenant 1 500 000 $ - démontre la volonté partagée du ministère de l'Éducation et de la Société de resserrer leurs liens de collaboration et de parenté vocationnelle. Par ailleurs, une subvention de 500 000 $ du ministère de la Culture et des Communications a permis à Télé-Québec de participer financièrement à des productions québécoises qu'elle entend diffuser prochainement.

Au chapitre de la production régionale, Télé-Québec souhaite faire de ses neuf bureaux régionaux de véritables centres de production télévisuelle. La Direction du développement institutionnel et le Service de la coordination régionale ont élaboré, dans ce but, une proposition de partenariats avec différents ministères et organismes publics visant la création d'un fonds de 5 000 000 $.

Formation continue

Dans le cadre de la consultation *Vers une politique de la formation continue* du ministère de l'Éducation, la Direction du développement institutionnel, en collaboration avec le Service de la recherche et de la planification et d'autres directions de Télé-Québec, a déposé en octobre 1998 un mémoire dans lequel elle énonce ses principes d'action et ses recommandations. La Société préconise le recours au multimédia, le regroupement des ressources financières et professionnelles pour exploiter les nouvelles technologies en éducation, la complémentarité des approches de formation continue et la structuration des partenariats.

À ces fins, elle recommande que la politique gouvernementale de formation continue prévoie un mandat spécifique pour Télé-Québec.

Audiences du CRTC

La Direction du développement institutionnel et des représentants d'autres directions de Télé-Québec ont participé à des audiences du CRTC en novembre et en décembre 1998 concernant la prolifération de canaux spécialisés. En réponse au projet d'ajout de services spécialisés francophones, Télé-Québec a porté à l'attention du Conseil de la radiotélévision canadienne la complémentarité de l'offre, le potentiel du financement public et la capacité de payer des consommateurs. En conclusion, elle a recommandé la suspension de l'attribution de nouvelles licences de services spécialisés dans l'attente d'un remaniement des règles de financement qui tienne compte des télévisions publiques à vocation éducative et culturelle.

Services éducatifs

Relevant de la Direction du développement institutionnel, les Services éducatifs sont constamment à l'affût de nouvelles vidéos éducatives reliées aux programmes d'études des niveaux primaire et secondaire. Présentement, la collection comprend 61 séries, représentant 1034 documents vidéos destinés à l'enseignement du français, des mathématiques, des sciences, des arts, etc. Afin de faciliter la consultation des données, celles-ci ont été répertoriées dans une base de données qui est accessible sur le site Internet de Télé-Québec. Les enseignants y trouvent un outil simple et performant pour effectuer leur recherche et pour visionner des extraits de documents.

Clientèle anglophone

Afin de fournir ressources et services à la minorité anglophone du Québec, promouvoir la télévision éducative et l'usage de la vidéo dans l'enseignement et dans le milieu de travail, les Services à la clientèle anglophone de Télé-Québec (SACA) mettent divers moyens en œuvre : accès à une importante variété de vidéocassettes pour consultation ou pour diffusion, séances de formation et ateliers sur l'utilisation de la vidéo.

Jouissant de nombreux contacts avec les États-Unis, le Canada anglais ou l'Europe, les SACA sont une vitrine privilégiée pour l'exploitation d'idées nouvelles en télévision éducative. Cette année, les services à la clientèle anglophone ont permis la diffusion en direct de Londres du Faraday Lecture; la diffusion et la distribution des séries du réseau Annenberg-CPB Channel sur les nouvelles méthodes d'enseignement des sciences et des mathématiques; la diffusion d'une série de PBS sur l'utilisation d'Internet; la diffusion de *Integrated Science*, en association avec l'Université McGill et l'Université de l'Alabama.

Banque de programmes et services (BPS) franco-québécoise

La Direction du développement institutionnel et la Direction générale de la production et des technologies ont mis au point un autre service éducatif informatisé : la Banque de programmes et services (BPS) franco-québécoise. L'année dernière, Télé-Québec a établi une entente de coopération avec la chaîne française La Cinquième pour réaliser ce projet devant être expérimenté au cours de l'année 1998-1999.

La BPS permet de donner accès à la collection de vidéos éducatives de Télé-Québec par des liens Internet à haute vitesse, dans un délai de 24 heures. À l'heure actuelle, l'expérimentation de la BPS se fait dans 18 écoles de treize commissions scolaires (Montréal, Québec, Estrie, Mauricie et Centre du Québec). Télé-Québec espère poursuivre la phase expérimentale à l'automne 1999 en augmentant sa quantité de documents vidéos et le nombre d'écoles pouvant y accéder.

L'ADMINISTRATION :
SUBVENTION SPÉCIALE DE 28 MILLIONS DE DOLLARS

Au cours de l'exercice 1998-1999, le ministère de la Culture et des Communications accordait à Télé-Québec une subvention spéciale de dette de 28 millions de dollars laquelle a permis, d'une part, la résorption quasi complète du déficit cumulé de 29 millions et, d'autre part, le remboursement intégral à venir de la dette contractée à l'occasion du processus de réorganisation de Télé-Québec en 1995-1996. Rappelons que cette dette avait été rendue nécessaire afin de financer les dépenses extraordinaires d'indemnités de départ de plusieurs employés ainsi que les frais de réorganisation lors du passage de Radio-Québec vers Télé-Québec. En outre, faut-il rappeler qu'au même moment, Télé-Québec anticipait des revenus de 25 millions de dollars provenant de la création du fonds des partenaires, un projet qui ne s'est pas réalisé.

En 1998-1999, les revenus de Télé-Québec se sont accrus de 4,4 millions de dollars soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Ils proviennent en majeure partie d'une augmentation de la subvention de fonctionnement de 2,1 millions ainsi que des revenus de prestations de services et de commandites s'élevant à 1,8 million. À cela s'ajoute la contribution majorée de 500 000 $ du ministère de l'Éducation. Les revenus de Télé-Québec sont ainsi passés de 61,9 millions de dollars en 1997-1998 à 66,3 millions en 1998-1999.

Les dépenses de Télé-Québec ont atteint 65,9 millions de dollars comparativement à 59,2 millions l'an dernier représentant une hausse de 6,7 millions, soit 11 %.

Cette augmentation est principalement attribuable à l'enrichissement de la grille horaire de Télé-Québec renouvelée à 80 %. Le coût des émissions diffusées s'établit cette année à 42 millions comparativement à 36,8 millions en 1997-1998, soit une augmentation de 5,2 millions. Le repli stratégique de la Direction générale de la programmation en 1997-1998 pour revoir l'offre télévisuelle aura toutefois permis, dès l'exercice 1998-1999, d'obtenir une part de marché de 3 %, niveau que Télé-Québec ne prévoyait atteindre qu'en 1999-2000 suivant le Plan triennal 1997-2000.

Par ailleurs, le coût de distribution des émissions a augmenté de 1 million principalement en raison du maintien d'Allô prof, un service téléphonique d'aide aux devoirs pour les élèves au coût de 600 000 $, en dépit du fait que la série télévisée du même nom avait été abandonnée. À cela s'ajoute une hausse de dépenses de 400 000 $ consacrées à la publicité et à la promotion des émissions permettant la mise en valeur de la nouvelle grille de programmation de Télé-Québec.

Enfin, les dépenses en administration se sont accrues de 400 000 $ en raison notamment de la non-attribution à chacun des secteurs d'activités de la Société des dépenses générées par le Service des ressources matérielles. Les frais financiers ont été inférieurs de 300 000 $ étant donné la diminution des intérêts sur la dette à long terme. Une moins-value durable de l'investissement dans la société satellite a été constatée; la quote-part de la perte nette s'élève à 400 000 $.

Notons que des économies de main-d'œuvre majoritairement occasionnelle ont été réalisées au cours de l'exercice et ont surtout affecté le secteur de la diffusion des émissions.

L'excédent des revenus sur les dépenses s'élève à 400 000 $ comparativement à 2,8 millions lors du précédent exercice. Ainsi, le déficit cumulé de la Société s'établit à 35 000 $ au 31 mars 1999, alors qu'à la même période l'an passé, il se chiffrait à près de 29 millions de dollars.

Comme télévision éducative et culturelle, Télé-Québec a le mandat de refléter la culture québécoise ce qui l'amène à réaliser divers partenariats avec le milieu notamment avec les maisons de production privées lesquelles ayant accès à des sources de financement public et privé, produisent pour elle des émissions de grande qualité. Télé-Québec sollicite leurs services pour la production de la majeure partie des émissions. Ainsi, au cours de l'exercice 1998-1999, la Société a participé à 43 productions extérieures investissant 17 millions de dollars dans le secteur de la production indépendante. Ces sommes ont généré une activité économique de près de 50 millions de dollars en valeur totale de devis de production correspondant à plus de 500 heures de production.

Effectifs de Télé-Québec au 31 mars 1999

Employés permanents	323
Employés contractuels	60
Total	**383**

Six mois avant leur échéance, soit le 25 juin 1998, Télé-Québec a renouvelé les conventions collectives des trois syndicats qui représentent ses employés : le Syndicat général des employés de Télé-Québec, le Syndicat des employés en radiotélédiffusion et l'Association des réalisatrices et réalisateurs de Télé-Québec.

La signature simultanée de ces trois conventions collectives constituait une première à Télé-Québec. Ratifiées par le Conseil du trésor, ces ententes reconduisent les conditions existantes pour une période de trois ans, soit du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001.

Revenus de location
Pour l'année 1998-1999, la location de studios, d'équipements et de services de personnel technique a rapporté 431 500 $. Télé-Québec comptait parmi ses clients *Météo Média*, les maisons de production *JPL, Avanti CinéVidéo, Coscient, Pixcom, SDA* ainsi que la *Société Radio-Canada, Télé-Métropole* et *Téléfiction.*

Formation
L'industrie de la radiodiffusion est en train de vivre la plus grande transformation de son histoire. Durant les dix prochaines années, la production et la diffusion passeront d'un mode analogique à un mode numérique. Ce changement majeur a déjà des répercussions importantes sur le travail, les méthodes et les outils pour l'exécuter, tant au plan de l'administration que de la production. C'est pourquoi Télé-Québec investit chaque année dans la formation de ses employés, principalement dans le domaine des nouvelles technologies, informatique, bureautique, technologies numériques, multimédia et infographie.

En 1998-1999, plus de 300 employés ont participé à des sessions d'apprentissage et de perfectionnement en informatique, bureautique, conception visuelle, exploitation et maintien des appareils de production et de diffusion. Les frais de formation s'élèvent à 73 800 $.

Politique interculturelle
En matière interculturelle, Télé-Québec encourage une approche globale favorisant le sentiment d'appartenance et la participation de toutes les personnes. Elle veut être un agent de développement de la cohésion sociale et aider les citoyens à valoriser l'atteinte d'objectifs communs. Cette politique, ainsi résumée, guidera les actions de la Société pour les prochaines années.

Concrètement, cela se traduira par une programmation qui favorise le rapprochement, la valorisation et la réussite de tous les citoyens du Québec et qui promeut les valeurs démocratiques et la réussite collective.

Pour maximiser l'atteinte de ces orientations, Télé-Québec veillera à ce que cette politique soit diffusée et rappelée ponctuellement à l'ensemble du personnel; qu'elle soit transmise à l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) et aux producteurs et enfin, annexée à tout contrat de coproduction ou de production d'émissions de Télé-Québec.

Code d'éthique et de déontologie
Télé-Québec s'est dotée en 1998-1999 d'un code d'éthique et de déontologie qui s'applique à tous les administrateurs de la Société de télédiffusion du Québec. Ce code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société et par conséquent du gouvernement, et de responsabiliser les membres du conseil d'administration.

Ce code, adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, le 4 décembre 1998, est entré en vigueur à cette date.

LES TECHNOLOGIES :
L'ÈRE DE LA NUMÉRISATION

La numérisation de la diffusion

Symboliquement, le 1er novembre 1998, les Américains célébraient le lancement de la télévision numérique avec le lancement d'une navette spatiale ayant à son bord John Glenn. Les quatre plus grands diffuseurs américains se conformaient ainsi à l'une des demandes de la Federal Communication Commission (FCC), à savoir diffuser en numérique dans les dix plus grands marchés dès le 1er mai 1999. Le FCC prévoit que tous les diffuseurs seront passés au numérique en 2007, année au cours de laquelle les licences de diffusion NTSC deviendront périmées.

Au Canada, le rapport du Groupe de travail sur la mise en œuvre de la télévision numérique a été déposé en octobre 1997. Celui-ci recommande que la norme de radiodiffusion terrestre A-53 retenue par les Américains, soit celle utilisée au Canada. En mai 1998, un groupe de travail, le Canadian Digital Television (CDTV), composé de représentants des principaux diffuseurs canadiens, dont Télé-Québec, s'est mis à l'œuvre pour concevoir un plan de déploiement. Juin 1998, Industrie Canada publie une première version des allocations de fréquences pour la télévision numérique. Malgré un écart d'implantation des émetteurs d'environ 24 à 30 mois, entre les États-Unis et le Canada, il y a fort à parier qu'au Canada la fin de la diffusion en mode analogique (NTSC) coïncidera avec celle de nos voisins du Sud. Le temps nous presse d'emboîter le pas.

Le spectre des fréquences disponibles à la radiodiffusion devient une denrée rare. Il est grandement convoité du fait de la prolifération des chaînes spécialisées. Cependant, les techniques nouvelles de compression numérique des signaux (MPEG-2) offrent la possibilité de satisfaire à la demande croissante de nouvelles chaînes. Il est désormais possible de transporter, dans un seul canal de télévision actuelle (6 MHz), quatre canaux de télévision de définition standard (TVDS) et de qualité supérieure à la norme actuelle (NTSC) ou un canal de télévision haute définition (TVHD).

La transmission numérique est devenue incontournable, non seulement par obligation qui aura force de loi, mais aussi parce qu'elle représente un moyen d'expansion efficace à la disposition des radiodiffuseurs. Dans ce nouveau contexte, Télé-Québec, grâce à son réseau d'émetteurs rejoignant plus de 92% de la population québécoise, occupe une position stratégique dans laquelle bien des chefs d'entreprise de radiodiffusion voudraient se retrouver. Suite à la numérisation de son rayonnement – présumant qu'elle produira et diffusera pendant plusieurs années à venir des contenus de définition standard (TVSD) – Télé-Québec sera en mesure de quadrupler le nombre de contenus différents diffusés à son antenne. Ainsi pourrait-elle utiliser ses nouveaux canaux dans un mode de transmission qui s'apparente à celui d'Internet, à la différence que celui-ci est à haut débit vers ses usagers, et diffuser des programmes variés, même interactifs et incluant des contenus dits multimédias.

Pour demeurer dans le marché télévisuel, Télé-Québec devra suivre le courant technologique irréversible. Si cette transition n'est pas faite au moment où tous passeront au numérique, Télé-Québec se retrouvera dans la situation où, sans doute, Industrie Canada et le CRTC reprendront les fréquences NTSC pour les consacrer à d'autres usages.

La numérisation de l'infrastructure de production

La transmission numérique est indissociable des moyens de production numérique. C'est pourquoi, Télé-Québec, comme toutes les entreprises de production de la prochaine décennie, devra se doter d'une infrastructure de production numérique et produire en format 16:9.

Au cours de l'année financière qui se termine, Télé-Québec a fait l'acquisition de son premier pupitre d'aiguillage numérique lequel sera installé dans son studio 2. Cette acquisition marque le début du passage à la numérisation de ses moyens de production. Un projet d'acquisition de caméras et de magnétoscopes numériques pour ce même studio est en évaluation. Télé-Québec pourrait en faire l'achat au cours de l'année financière 1999-2000.

Les fonds alloués aux immobilisations

La plupart des entreprises de radiodiffusion doivent, dès maintenant, investir davantage dans le renouvellement de leurs infrastructures de production et de diffusion. Télé-Québec ne pourra pas échapper à ces besoins, d'autant plus que ses moyens de production et de diffusion sont vieillissants.

Alors que bon nombre de réseaux consacrent déjà, de manière soutenue, entre 10% et 12% de leurs budgets au renouvellement de leurs infrastructures de production et de diffusion – ils devront investir davantage en raison de la transition à la télévision numérique – Télé-Québec consacre présentement 2,5% de ses budgets à l'actualisation de ses équipements. Elle devra donc, durant les sept à dix prochaines années, prévoir annuellement un budget pour assurer le passage de ses moyens de production et de diffusion à l'ère du numérique.

Bogue de l'an 2000

Télé-Québec n'est pas épargnée par le fameux bogue de l'an 2000. Elle a dû, au cours de l'année, mettre à jour son réseau informatique et se doter de nouveaux serveurs de fichiers. De plus, le coup d'envoi de l'adaptation des logiciels d'application a été donné. Il se continuera au cours de l'an 1999-2000. Tous les logiciels pouvant mettre en péril le bon fonctionnement administratif de Télé-Québec de même que la mise en ondes seront modifiés.

Un réseau d'antennes qui rejoint 92% de la population

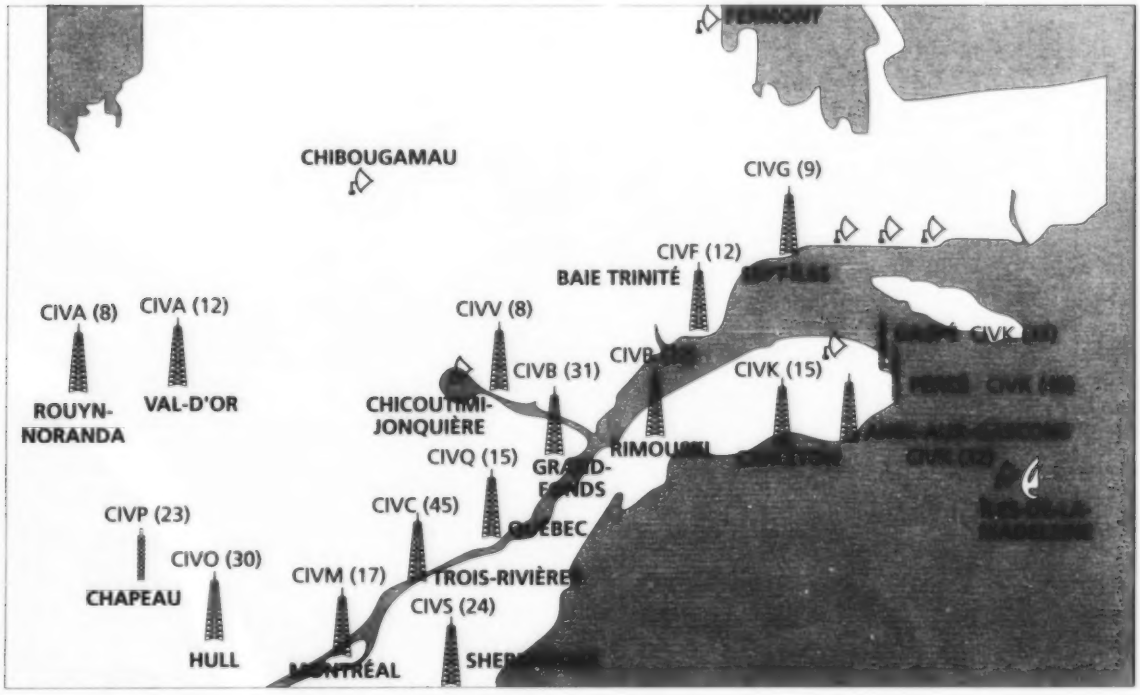

Quelques réalisations en 1998-1999

La Banque de programmes et services (BPS) franco-québécoise est une collection de vidéos destinées à enrichir le contenu pédagogique dispensé dans les écoles québécoises. Alors que l'an passé, Télé-Québec mettait des efforts à la préparation d'un plan visant à donner aux enseignants accès à la BPS, l'année 1998-1999 aura été consacrée à l'articulation concrète d'une phase expérimentale visant à doter 18 écoles de ce complément pédagogique novateur. La participation de partenaires dans les sphères de la technologie, de la production, de la distribution et du monde artistique, a été précieuse et indispensable pour mener à bien cette première étape.

Télé-Québec est à faire le point sur cette première étape. Dans la mesure où les conclusions seront positives et que l'entreprise bénéficiera d'un support financier adéquat, la deuxième étape pourra débuter, soit la mise en place d'un plan d'affaires et un déploiement dans d'autres écoles de diverses commissions scolaires du Québec. Notons que la BPS a fait l'objet d'un lancement officiel en présence des premiers ministres MM. Lucien Bouchard et Lionel Jospin de la France, le 18 décembre dernier.

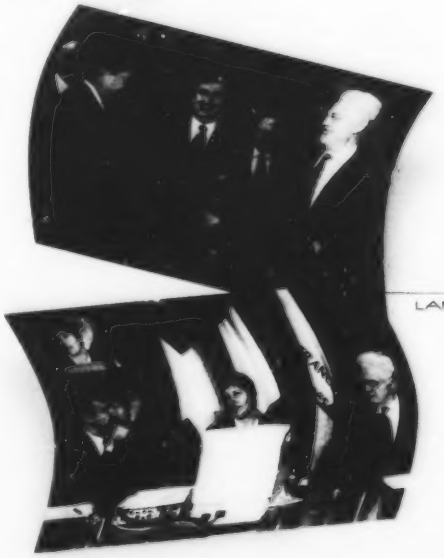

Événement

LANCEMENT OFFICIEL DE LA BPS

TÉLÉ-QUÉBEC
À L'HONNEUR!

La qualité du travail à Télé-Québec et l'excellence de ses émissions ont été couronnées à plusieurs occasions au cours de 1998-1999.

Au gala des prix Gémeaux, Télé-Québec a remporté huit prix. Voici les gagnants :

Québec plein écran
Meilleure animation pour une série d'information ou spécial d'information : Anne-Marie Dussault,
Émission produite par Télé-Québec.

Allô prof
Meilleure animation pour une émission ou série jeunesse, variétés et/ou information : Bernard Fortin,
SDA Productions.

Christiane Charette en direct
Meilleure émission ou série d'émissions culturelles : Monique Gignac, productrice et Marie Perreault, directrice Culture et Variétés à Radio-Canada
SRC/Les Productions Gignac-Charette,
Meilleure recherche : Jean-Bernard Faucher, Sylvain Houde, Julie Laferrière, Chantale Marquis, Louise Rousseau, Camille Tessier,
Meilleure animation pour une émission ou série d'émissions culturelles ou de services : Christiane Charette.

Gabrielle Roy
Meilleur documentaire ou documentaire d'auteur :
Ian Boyd, Phyllis Laing, producteurs et
Léa Pool, réalisatrice,
Productions de l'Impatiente/Buffalo Gal Pictures inc.,
Meilleur son d'ensemble toutes catégories, variétés, humour, arts de la scène : Normand Dugas.

Les aventures de la courte échelle
Meilleure émission ou série jeunesse 6-12 ans toutes catégories : Diane England, Élisabeth Ann Gimber,
Productions Films Allegro III/SDA.

Pour une autre année, le prix de journalisme, catégorie télévision, de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, et de Ressources naturelles Canada a été attribué à une journaliste de la série *Québec plein écran*. Cette fois, c'est Jocelyne Melanson qui a été récompensée pour son reportage *Tiomin – Blocus minier*, réalisé sur la Côte-Nord par Gérald Poirier et diffusé le 15 avril 1997.

Le documentaire *Roses de Lima* de la série *Vivre en ville*, réalisé par Patricio Henriquez en collaboration avec la journaliste Raymonde Provencher, a remporté le prix télévision de l'Office des communications sociales 1998. Produit par Macumba International, ce reportage tourné au Pérou a été présenté en mars 1997 et en décembre 1998.

Le président du conseil d'administration de Télé-Québec, Paul Inchauspé a reçu le prix Carrière de l'administration publique décerné par l'Institut d'administration publique du Québec à un administrateur public qui s'est hautement distingué dans l'exercice de ses fonctions.

Allô prof et *Les aventures de la courte échelle II* comptent parmi les six émissions lauréates des prix d'excellence 1998 de l'Alliance pour l'enfant et la télévision (AET). À noter également que *Allô prof* a été honorée d'une mention toute spéciale de la part du Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) pour la qualité de son site Web.

De nouveau choisie par des élèves du primaire et du secondaire l'émission la plus pacifique sur les ondes de la télévision, en 1997-1998, la série *Les Intrépides*, produite par Cinar, a obtenu le prix Lys de la paix de l'organisme TROP, (Travail de réflexion pour des ondes pacifiques).

Le silence qui tue, un docudrame produit par Suicide-Action Montréal en collaboration avec Télé-Québec-Ouatouais a mérité le Premier prix francophone d'éducation décerné par le jury international francophone à Lyon, en octobre 1998.

Télé-Québec s'est également illustrée lors de festivals, confirmant avec brio le savoir-faire de ses équipes et partenaires, en animation comme aux divers échelons de la production.

L'émission *Les francs-tireurs*, de la maison Coscient, a décroché le prix dans la catégorie magazine d'information-variétés produit par un producteur indépendant au Festival Canpro qui récompense annuellement les meilleures réalisations canadiennes de la télévision privée.

Le documentaire *Le dernier combat de Salvador Allende*, produit par Macumba International et Méditerranée Film Productions a récolté le deuxième prix au 20e Festival international du nouveau cinéma latino-américain de La Havane à Cuba. Cette rétrospective des dernières heures du président chilien, réalisée par Patricio Henriquez, a été présentée en septembre 1998 à Télé-Québec, puis à TV5 Canada et à France 3.

Trois documentaires ont triomphé au gala des prix Rockie du prestigieux Festival de Banff, édition 1998. Ce sont :
Dans la catégorie meilleure émission historique et biographique : *Gabrielle Roy*, réalisée par Léa Pool et produit par Les Productions de l'Impatiente en collaboration avec Buffalo Gal Pictures inc. Ce grand document biographique a également été primé au cours du même gala par Téléfilm Canada, dans la catégorie meilleure production de langue française.

Dans la catégorie meilleur documentaire sur les arts : *Richter l'Insoumis*, une coproduction franco-anglo-allemande diffusée à Télé-Québec à l'automne 1998. Ce documentaire a également gagné le FIPA d'or à Biarritz.

Innocence perdue – Le complot, produit par Frontline WGBH et Ofra Bikel Productions, s'est vu remettre un prix spécial du jury. Cette série qui analyse un procès pour abus sexuel sur de jeunes enfants en garderie a été présentée à Télé-Québec dans le cadre de *Point de vue* en octobre 1997.

LES BUREAUX RÉGIONAUX

Abitibi-Témiscamingue
689, 3e avenue
Val d'Or (Québec)
J9P 1S7

Tél. : (819) 874-5132
Téléc. : (819) 824-2431

Bas-Saint-Laurent
79, rue de l'Évêché Est
Rimouski (Québec)
G5L 1X7

Tél. : (418) 727-3743
Téléc. : (418) 727-3814

Côte-Nord
410, rue Évangéline
Sept-Îles (Québec)
G4R 2N5

Tél. : (418) 964-8240
Téléc. : (418) 964-8923

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
440, boul. Perron
Case postale 270
Carleton (Québec)
G0C 1J0

Tél. : (418) 364-7025
Téléc. : (418) 364-7641

Mauricie-Bois-Francs
1350, rue Royale, bureau 100
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4J4

Tél. : (819) 371-6752
Téléc. : (819) 371-6684

Outaouais
1040, boul. St-Joseph
Hull (Québec)
J8Z 1T3

Tél. : (819) 772-3471
Téléc. : (819) 772-3473

Québec
270, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 1T3

Tél. : (418) 643-5303
Téléc. : (418) 646-1233

Tribune de la presse
1045, rue des Parlementaires
Rez-de-chaussée 4
Québec (Québec)
G1R 5A4

Tél. salle de montage :
(418) 644-0950
Téléc. : (418) 644-8005

Saguenay-Lac-St-Jean
3788, rue de la Fabrique
Pavillon Joseph-Angers
Jonquière (Québec)
G7X 3P4

Tél. : (418) 695-8152
Téléc. : (418) 695-8155

adresse postale :
Case postale 23041
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8

Publié par la Direction des communications

Directrice des communications par intérim
Carole Breton

Coordination
Céline Meilleur

Rédaction
Denyse Monté

Révision
Carole Asselin
Céline Meilleur

Conception graphique et infographie
Jean-Pierre Roy

Tableaux
Service de la recherche et de la planification
Service de la diffusion

Siège social
Télé-Québec
1000, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3L7
Tél. : (514) 521-2424
Téléc. : (514) 873-2601

Relations avec l'auditoire, région de Montréal
(514) 790-0141
Numéro sans frais : 1-800-361-4362

Adresse Internet : www.telequebec.qc.ca
Courriel : info@telequebec.qc.ca

Dépôt légal – 4e trimestre 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

LES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1999

Table des matières

Rapport de la direction 28

Rapport du vérificateur 29

Les états financiers

- Revenus et dépenses 30
- Déficit 31
- Bilan 32
- Évolution de la situation financière 34
- Notes complémentaires 35

RAPPORT
DE LA DIRECTION

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Il est assisté par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente-directrice générale,

Doris Girard

La directrice générale administration,
finances et ressources humaines,

Line Simoneau, c.a.

Montréal, le 30 juin 1999

RAPPORT
DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 mars 1999 et les états des revenus et dépenses, du déficit et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

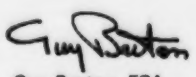

Guy Breton, FCA

Québec, le 30 juin 1999

TÉLÉ-QUÉBEC

REVENUS ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	55 057 781 $	52 932 600 $
Ventes, services, participations et autres revenus	11 239 596	9 011 130
	66 297 377	61 943 730
DÉPENSES (note 3)		
Coût des émissions diffusées :		
Émissions produites et diffusées	9 841 445	12 934 577
Acquisitions et productions extérieures	32 194 741	23 820 751
	42 036 186	36 755 328
Coût de distribution :		
Mise en ondes et réseau	7 073 685	7 024 322
Services à la programmation	2 484 995	1 610 956
Ventes et promotion	3 837 483	3 763 219
	13 396 163	12 398 497
Coût des émissions diffusées et de distribution	55 432 349	49 153 825
Administration	7 379 549	6 935 728
Frais financiers - net (note 4)	2 669 420	3 030 365
Quote-part de la perte nette de la société satellite	403 194	34 450
	65 884 512	59 154 368
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	412 865 $	2 789 362 $

TÉLÉ-QUÉBEC

DÉFICIT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
SOLDE AU DÉBUT	28 963 468 $	32 268 537 $
Subventions du gouvernement du Québec		
Remboursement de la dette à long terme	(515 707)	(515 707)
Financement des indemnités de départ dans le cadre de la réorganisation de 1995-1996 (note 5)	(28 000 000)	-
Excédent des revenus sur les dépenses	(412 865)	(2 789 362)
SOLDE À LA FIN	34 896 $	28 963 468 $

TÉLÉ-QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	4 068 311 $	1 993 734 $
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 5)	28 399 494	1 477 035
Émissions réalisées et en cours de production	828 449	206 400
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	14 319 013	10 942 113
Fournitures techniques et de production	457 953	487 282
Frais payés d'avance	422 750	746 606
	48 495 970	15 853 170
Investissement dans une société satellite (note 6)	-	403 194
Immobilisations (note 7)	18 634 215	19 996 388
	67 130 185 $	36 252 752 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

	1999	1998
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	1 029 326 $	753 464 $
Emprunts auprès d'institutions financières (notes 5 et 8)	13 928 000	8 661 000
Créditeurs et frais courus	4 174 659	5 079 962
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	6 963 229	3 887 154
Prime sur la dette à long terme reportée	62 140	62 140
Versements sur la dette à long terme (notes 5 et 9)	5 757 081	5 757 082
Revenus reportés (note 11)	2 194 659	1 588 741
	34 109 094	25 789 543
Prime sur la dette à long terme reportée	2 589	64 729
Dette à long terme (notes 5 et 9)	31 127 408	37 400 195
Avance du gouvernement du Québec (note 10)	1 800 000	1 800 000
Revenus reportés (note 11)	125 990	161 753
	67 165 081	65 216 220
DÉFICIT	(34 896)	(28 963 468)
	67 130 185 $	36 252 752 $
FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIOVISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF (note 12)		
ÉVENTUALITÉS (note 13)		
ENGAGEMENTS (note 14)		

TÉLÉ-QUÉBEC

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	412 865 $	2 789 362 $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	3 378 295	3 534 040
Virement des revenus reportés	(1 588 741)	(1 643 848)
Perte sur aliénation d'immobilisations	26 225	5 274
Quote-part de la perte nette de la société satellite	403 194	34 450
Amortissement de la prime sur la dette à long terme reportée	(62 140)	(62 140)
	2 569 698	4 657 138
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	(28 313 132)	(1 695 032)
Liquidités (utilisées pour les) provenant des activités d'exploitation	(25 743 434)	2 962 106
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions du gouvernement du Québec		
Remboursement de la dette à long terme	515 707	515 707
Financement des indemnités de départ dans le cadre de la réorganisation de 1995-1996 (note 5)	28 000 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(6 272 788)	(6 272 786)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités de financement	22 242 919	(5 757 079)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Prélèvement dans une société satellite	-	37 500
Acquisitions d'immobilisations	(2 042 347)	(1 512 245)
Produit d'aliénation d'immobilisations	-	5 437
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(2 042 347)	(1 469 308)
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	(5 542 862)	(4 264 281)
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT	(9 414 464)	(5 150 183)
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS À LA FIN	(14 957 326) $	(9 414 464) $

L'insuffisance des liquidités comprend les chèques en circulation moins l'encaisse et les emprunts auprès d'institutions financières.

TÉLÉ-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1999

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objets d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Télé-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les états financiers cumulent les comptes de la Société et ceux du Fonds de production de matériel audiovisuel à caractère éducatif.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans ; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

70 % pour la première diffusion ;
30 % pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Investissement dans une société satellite

L'investissement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation. Lorsque l'investissement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67 %
Ameublement et agencement	6,67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

Prime sur la dette à long terme reportée

La prime sur la dette à long terme est reportée et amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts.

3. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	1999	1998
Traitements, salaires et avantages sociaux	20 949 427 $	22 270 518 $
Services de transport et de communication	3 775 195	2 669 712
Services professionnels, administratifs et autres	4 852 016	5 279 183
Loyers	5 233 218	5 277 930
Fournitures et approvisionnements	2 280 360	2 197 972
Droits de télédiffusion et de distribution	20 856 635	13 113 792
Amortissement des immobilisations	3 378 295	3 534 040
Frais directs productions autonomes	1 494 564	1 262 276
Frais directs prestations de services	216 923	672 692
Frais financiers	2 669 420	3 030 365
Radiation de créances	2 196	18 189
Quote-part de la perte nette de la société satellite	403 194	34 450
Perte sur aliénation d'immobilisations	26 225	5 274
	66 137 668	59 366 393
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures - variation de l'exercice	(253 156)	(212 025)
	65 884 512 $	59 154 368 $

4. FRAIS FINANCIERS - NET

	1999	1998
Intérêts sur la dette à long terme	3 222 940 $	3 685 468 $
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	131 212	81 200
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur la dette à long terme	(622 592)	(674 163)
Amortissement de la prime sur la dette à long terme reportée	(62 140)	(62 140)
	2 669 420 $	3 030 365 $

5. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - FINANCEMENT DES INDEMNITÉS DE DÉPART DANS LE CADRE DE LA RÉORGANISATION DE 1995-1996

Le 30 mars 1999, une subvention de 28 000 000 $ a été accordée à Télé-Québec pour le financement des indemnités de départ dans le cadre de la réorganisation qui a eu lieu au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1996.

Cette subvention devra être affectée au remboursement de la totalité du solde de l'emprunt afférent au coût du programme de départ volontaire mis en œuvre au sein de Télé-Québec, soit un montant de 20 088 947 $, laissant ainsi un solde disponible de 7 911 053 $, lequel devra être affecté au remboursement des emprunts auprès d'institutions financières.

5. INVESTISSEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ SATELLITE

Télé-Québec détient une participation de 50 % dans une société en commandite dont l'activité est l'acquisition et l'exploitation commerciale de séries télévisuelles.

7. IMMOBILISATIONS

	1999			1998
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	24 738 439 $	19 264 004 $	5 474 435 $	6 603 899 $
Matériel technique	24 633 915	19 963 908	4 670 007	4 866 228
Ameublement et agencement	1 973 040	1 764 365	208 675	205 438
Équipement informatique	3 113 350	2 265 271	848 079	923 058
Matériel roulant	448 815	319 820	128 995	201 476
Améliorations locatives	585 364	288 259	297 105	251 808
	55 492 923	43 865 627	11 627 296	13 051 907
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 545 110	1 516 255	3 028 855	3 331 996
Ameublement et agencement	653 332	217 723	435 609	479 138
Améliorations locatives	4 272 508	1 423 821	2 848 687	3 133 347
	9 470 950	3 157 799	6 313 151	6 944 481
Projets en cours de parachèvement : (a)				
Développement informatique	693 768	-	693 768	-
	65 657 641 $	47 023 426 $	18 634 215 $	19 996 388 $

(a) Lorsque les projets seront terminés, les immobilisations seront amorties en fonction de leur durée de vie utile.

8. EMPRUNTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 31 décembre auprès d'une institution financière. Au 31 mars 1999, le montant maximum que pourrait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 $. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

9. DETTE À LONG TERME

	1999	1998
Obligations, série 1, 11,25 % remboursables le 25 mai 2008 (a)	5 000 000 $	5 000 000 $
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
. 8,89 % remboursable par versements annuels de 1 005 728 $, échéant le 22 juin 1999	1 005 729	2 011 457
. 10 % (taux effectif de 9,35 %), remboursable par versements annuels de 515 707 $ jusqu'au 26 avril 1999 et par un versement de 5 672 772 $ le 26 avril 2000 (a)	6 188 480	6 704 187
. 10 % (taux effectif de 9,35 %), remboursable par versements annuels de 466 760 $ jusqu'au 26 avril 1999 et par un versement de 2 800 560 $ le 26 avril 2000	3 267 320	3 734 080
. 6,273 % remboursable par versements annuels de 4 017 789 $ jusqu'au 5 février 2002 et par un versement de 8 035 579 $ le 5 août 2002	20 088 947	24 106 737
. 6,273 % remboursable par versements annuels de 266 803 $ jusqu'au 5 février 2002 et par un versement de 533 605 $ le 5 août 2002	1 334 013	1 600 816
	36 884 489	43 157 277
Versements échéant en deçà d'un an	5 757 081	5 757 082
	31 127 408 $	37 400 195 $

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2000	6 272 788 $
2001	12 757 925
2002	4 284 592
2003	8 569 184
2004	-

(a) Le capital et les intérêts sur les obligations et sur un emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec sont garantis par le gouvernement du Québec. Considérant que le gouvernement s'est engagé à verser une subvention pour leur remboursement en capital, les versements échéant en deçà d'un an sur ces dettes ne sont pas présentés au passif à court terme.

10. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Avance de 1 800 000 $, ne portant pas intérêt et sans modalités de remboursement, consentie pour la constitution du Fonds de production de matériel audiovisuel à caractère éducatif.

11. REVENUS REPORTÉS

	1999	1998
Loyers perçus d'avance		
Loyer échéant en 2002	161 753 $	192 571 $
Autres	65 249	62 480
	227 002	255 051
Subvention du gouvernement du Québec		
Activités de réalisation et de distribution de matériel audiovisuel à caractère éducatif	500 132	369 900
Projets spéciaux	659 819	-
Autres revenus de productions extérieures	933 696	1 125 543
	2 320 649	1 750 494
Moins : Portion à court terme		
Loyers perçus d'avance	101 012	93 298
Subvention du gouvernement du Québec	1 159 951	369 900
Autres revenus de productions extérieures	933 696	1 125 543
	2 194 659	1 588 741
	125 990 $	161 753 $

12. FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIOVISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Les opérations de ce Fonds sont cumulées à celles de Télé-Québec aux fins de présentation aux états financiers.

Les frais d'administration du Fonds sont assumés par Télé-Québec.

REVENUS ET DÉPENSES ET SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999

	1999	1998
REVENUS		
Redevances sur vente de produits dérivés	146 595 $	207 225 $
Participations dans les productions :		
Gouvernement du Québec	1 369 768	824 600
Autres participants	1 484 344	1 428 617
	3 000 707	2 460 442
DÉPENSES		
Coût des émissions diffusées :		
Émissions réalisées et en cours de production au début	59 240	29 509
Coût de production des émissions de l'exercice incluant les frais généraux	54 168	87 043
	113 408	116 552
Moins : Émissions réalisées et en cours de production à la fin	198	59 240
Émissions produites et diffusées	113 210	57 312
Acquisitions et productions extérieures	2 209 992	4 222 614
	2 323 202	4 279 926
Coût de vente et de distribution	1 345 751	633 042
	3 668 953	4 912 968
Moins : Dépenses assumées par Télé-Québec	163 367	1 164 678
	3 505 586	3 748 290
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	504 879	1 287 848
SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS AU DÉBUT	5 145 285	3 857 437
SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS À LA FIN	5 650 164 $	5 145 285 $

BILAN
AU 31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIF		
Émissions réalisées et en cours de production	198 $	59 240 $
Participations à des productions extérieures	1 932 316	1 285 017
	1 932 514 $	1 344 257 $
PASSIF		
Dû à Télé-Québec	4 845 946 $	3 574 347 $
Revenus reportés	936 732	1 115 195
Avance du gouvernement du Québec	1 800 000	1 800 000
	7 582 678	6 489 542
SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS	5 650 164	5 145 285
	1 932 514 $	1 344 257 $

13. ÉVENTUALITÉS

Des actions en justice pour allégations diffamatoires fausses et trompeuses pour un montant approximatif de 1 717 000 $ ont été intentées conjointement contre Télé-Québec et d'autres intervenants.

La direction de Télé-Québec est actuellement dans l'impossibilité de prévoir l'issue de ces litiges et conséquemment, aucune provision pour perte éventuelle n'a été comptabilisée.

14. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à quinze ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 1999 concernant ces baux s'élève à 5 136 198 $ (1998 : 5 040 682 $).

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2000	2 203 514 $
2001	1 972 695
2002	1 314 078
2003	1 208 421
2004	1 208 421
2005 et subséquemment	16 806 038
	24 713 167 $

15. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 1 033 104 $ (1998 : 1 094 675 $). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

17. INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Les systèmes informatiques sensibles aux dates peuvent entraîner des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de Télé-Québec d'exercer normalement ses activités.

Télé-Québec a mis en place un plan de correction pour remédier à cette incertitude. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur Télé-Québec, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1998 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1999.